



## AVIS

### PRIX DU PÉTROLE

**Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 28 juillet 2026.** – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île-du-Prince-Édouard a approuvé les prix du pétrole suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le mardi 28 juillet 2026.

- Le prix de l'essence ordinaire restera le même.
- Le prix de l'essence super restera le même.
- Le prix du diesel restera le même.
- Le prix du mazout de chauffage restera le même.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 202,3 et 203,4 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 212,1 et 213,2 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 244,3 et 245,4 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 170,6 cents le litre sans les taxes.

La Commission souhaite informer le public que le marché demeure volatil. La Commission tient également à rappeler que le prix du marché n'est pas le seul facteur que la Commission doit prendre en compte lorsqu'elle fixe les prix du carburant chaque semaine. La Commission doit également tenir compte d'éléments comme les marges cumulatives depuis le début de l'année, les moyennes et les tendances générales des prix du marché. Ces facteurs se reflètent dans le prix fixé.

La Commission inclut également un tableau présentant une comparaison des prix du carburant d'une année à l'autre, y compris une comparaison avec le prix du pétrole brut Brent à la même période l'an dernier.

|                          | <b>PÉTROLE<br/>BRUT<br/>BRENT</b><br>USD/baril | <b>ESSENCE<br/>ORDINAIRE<br/>SANS<br/>PLOMB</b><br>(c/L) | <b>ESSENCE<br/>SUPER SANS<br/>PLOMB</b><br>(c/L) | <b>MAZOUT DE<br/>CHAUFFAGE</b><br>(c/L) | <b>DIESEL</b><br>(c/L) |
|--------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------|
| <b>Le 27 juill. 2026</b> | 93,60 \$                                       | 202,3                                                    | 212,1                                            | 179,1                                   | 244,3                  |
| <b>Le 25 juill. 2025</b> | 69,36 \$                                       | 147,9                                                    | 157                                              | 123,6                                   | 164,2                  |
| <b>Différence (\$)</b>   | 24,24 \$                                       | 54,4                                                     | 55,1                                             | 55,5                                    | 80,1                   |
| <b>Différence (%)</b>    | 34,9 %                                         | 36,78 %                                                  | 35,10 %                                          | 44,90 %                                 | 48,78 %                |

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site [irac.pe.ca](http://irac.pe.ca).

La Commission prévoit une nouvelle révision des prix le vendredi 31 juillet 2026.

